

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



MINISTÈRE DES FINANCES

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DU FONDS NATIONAL DES REVENUS DES HYDROCARBURES (FNRH)

Année 2023

Mars 2024

I. INTRODUCTION

Les ressources pétrolières constituent une richesse nationale pour laquelle l'État s'est engagé à assurer une gestion efficiente et équitable, conformément aux principes de transparence, de responsabilité et de précaution dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Ainsi, le Gouvernement Mauritanien a opté pour la mise en place d'un Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH) destiné à collecter l'ensemble des revenus de l'État provenant de l'exploitation des ressources nationales en hydrocarbures. Ce fonds joue le rôle d'un fonds d'épargne et d'investissement pour les générations futures, tout en jouant un rôle stabilisateur de la politique budgétaire, avec des retraits plafonnés par la loi de Finances, indexés sur le déficit budgétaire et sur le poids des dépenses de lutte contre la pauvreté. Les actifs non utilisés de ce fonds sont placés aux meilleures conditions de marché, suivant une gestion optimale et prudente.

La gestion du FNRH a été déléguée par le ministère des Finances à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et domicilié auprès de la Banque de France (BdF) conformément aux dispositions de l'ordonnance N° 2006-08 du 4/4/2006.

L'objet du présent rapport est de rendre public, en vertu de l'article 10 de la loi N° 2008-020, l'ensemble des opérations de gestion exécutées sur le compte du FNRH et les performances de gestion du fonds. Le présent rapport restitue l'ensemble des opérations de gestion en termes d'encaissements et de décaissements réalisées sur le compte, durant l'exercice 2021, tout en mettant en exergue les performances réalisées en termes de placements des avoirs du fonds sur les marchés financiers internationaux.

Pour ce qui est de la situation économique du pays on constate une baisse de l'accélération de la croissance économique nationale. En effet, le taux de croissance passe de 5,2 % en 2022 environ 4,3 % en 2023. (loi de finance 2023 et 2024)

La résilience de l'économie nationale face au contexte international continue. Ainsi, malgré la guerre en Ukraine, l'économie nationale a continué à accroître soutenue principalement par la hausse des productions extractives et agricole.

Les encaissements du compte FNRH, ont enregistré au titre de l'exercice 2023 un montant de **21 305 606,56USD** soit une diminution de **41,%** par rapport à l'année 2022.

D'autre part, les taux d'intérêts ont connus une forte augmentation permettant de réaliser des revenus tirés des placements des avoirs du fonds de l'ordre de **7 584 921,13USD** soit **une augmentation de 343%** en comparaison avec l'année 2022.

En plus aucun retrait n'a été effectué sur le compte au titre de l'exercice 2023.

En résumé, le solde du FNRH a connu une augmentation de **21,30 Millions USD**, en passant de **171,132 Millions USD** à **192,376 Millions USD** soit **une évolution de 12,41% par rapport à l'exercice 2022.**

II. Encaissements réalisés sur le FNRH

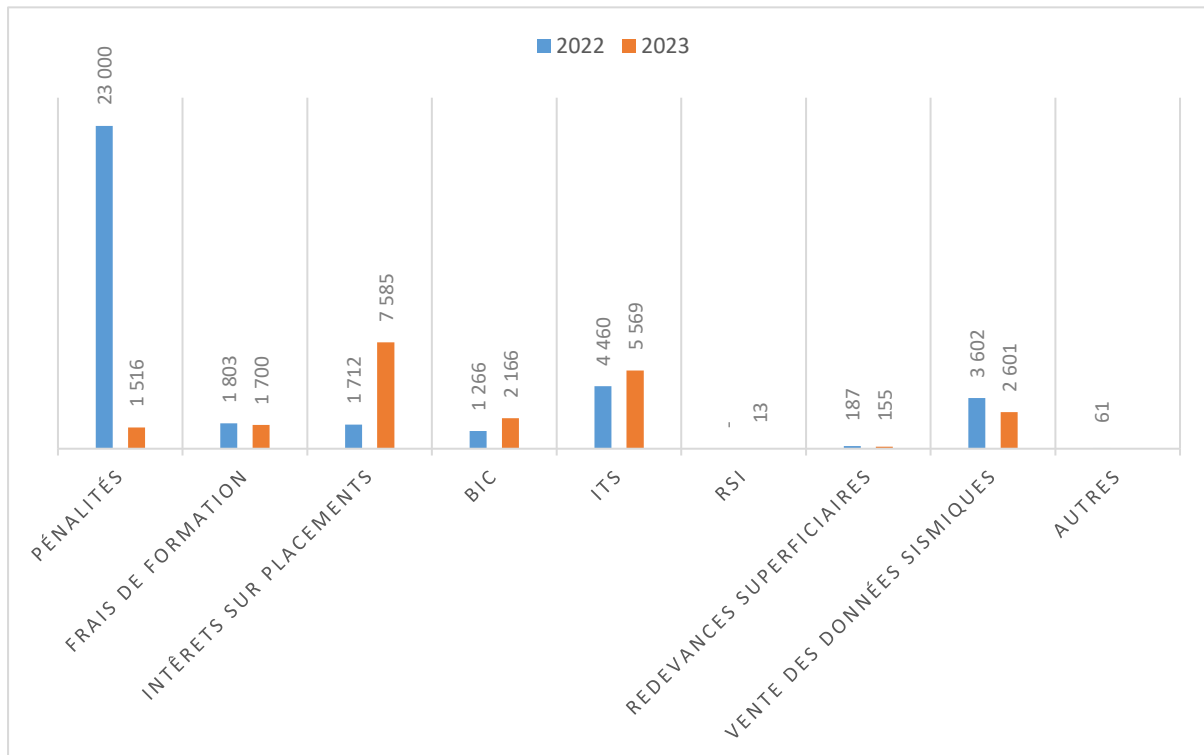
Au titre de l'exercice 2023, les encaissements sur le compte FNRH ont été de **21 305 606,56 USD**. Ces encaissements correspondent aux redevances, impôts et taxes versés par les sociétés pétrolières, aux appuis à la formation et à la promotion du secteur des hydrocarbures ainsi qu'aux intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales.

L'analyse des recettes montre une diminution des recettes pétrolières hors fiscales, tel que les pénalités qui se sont diminuées de -93%, et la vente des données sismiques (-28%) ainsi que l'appui à la formation (-6%).

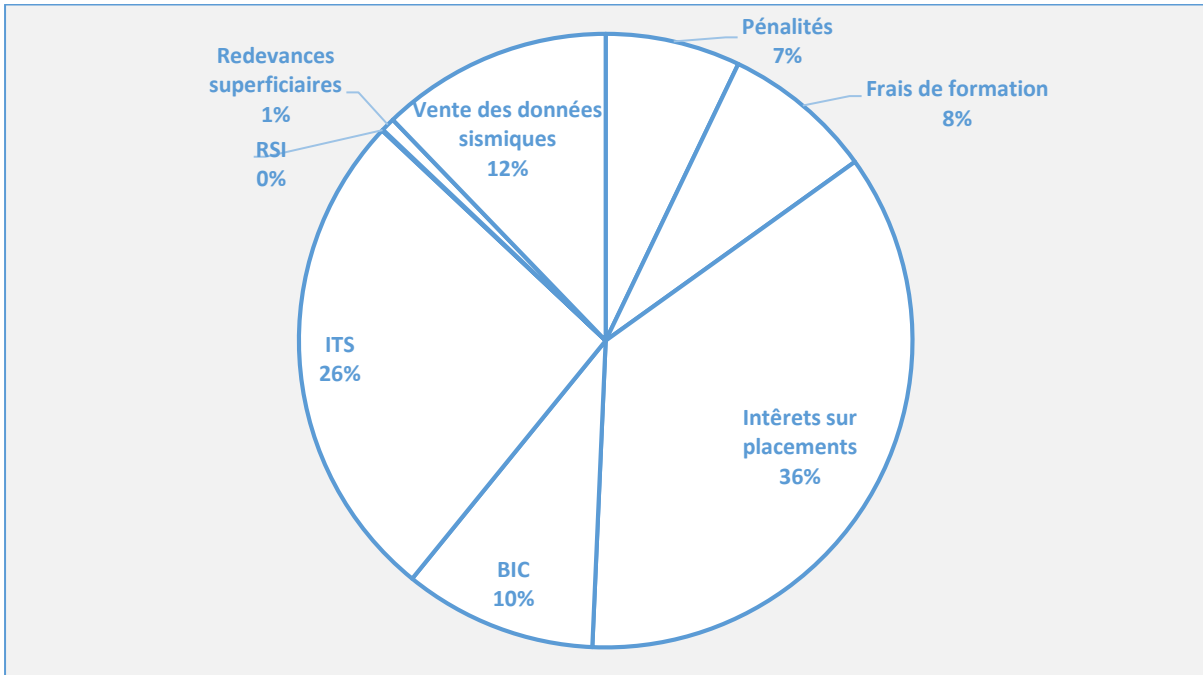
Les intérêts de placements ont enregistré, contrairement aux autres recettes non fiscales une valeur de **7 584 921,13 USD** soit une augmentation de **343%** par rapport à l'exercice 2022.

Les recettes fiscales (BIC, ITS, RSI) et redevances, ont connu une augmentation de 34% enregistrant un montant total de **7 903 666 USD** ;

Encaissements réalisés en 2023 par nature (en milliers USD)



Répartition des encaissements réalisés en 2023 par nature



1. Redevances, Impôts et Taxes

Les redevances superficielles, les impôts et les Taxes (BIC, ITS et RSI) versées par les sociétés pétrolières opérantes sur le territoire national, se sont situées - à hauteur de **7 903 666 USD**.

Par rapport à l'année 2022, les recettes issues du secteur pétrolier ont enregistré une hausse de **34%**, soit un montant de **1,990 Millions USD**.

2. Appuis à la formation

Le secteur des hydrocarbures, a bénéficié d'un montant **1 700 000,00 USD** au titre d'appuis à la formation et de la promotion du secteur. Comparés à l'année 2022, les frais de formation ont enregistré une diminution d'un montant de **0,13 millions USD**, soit une régression de **6%**.

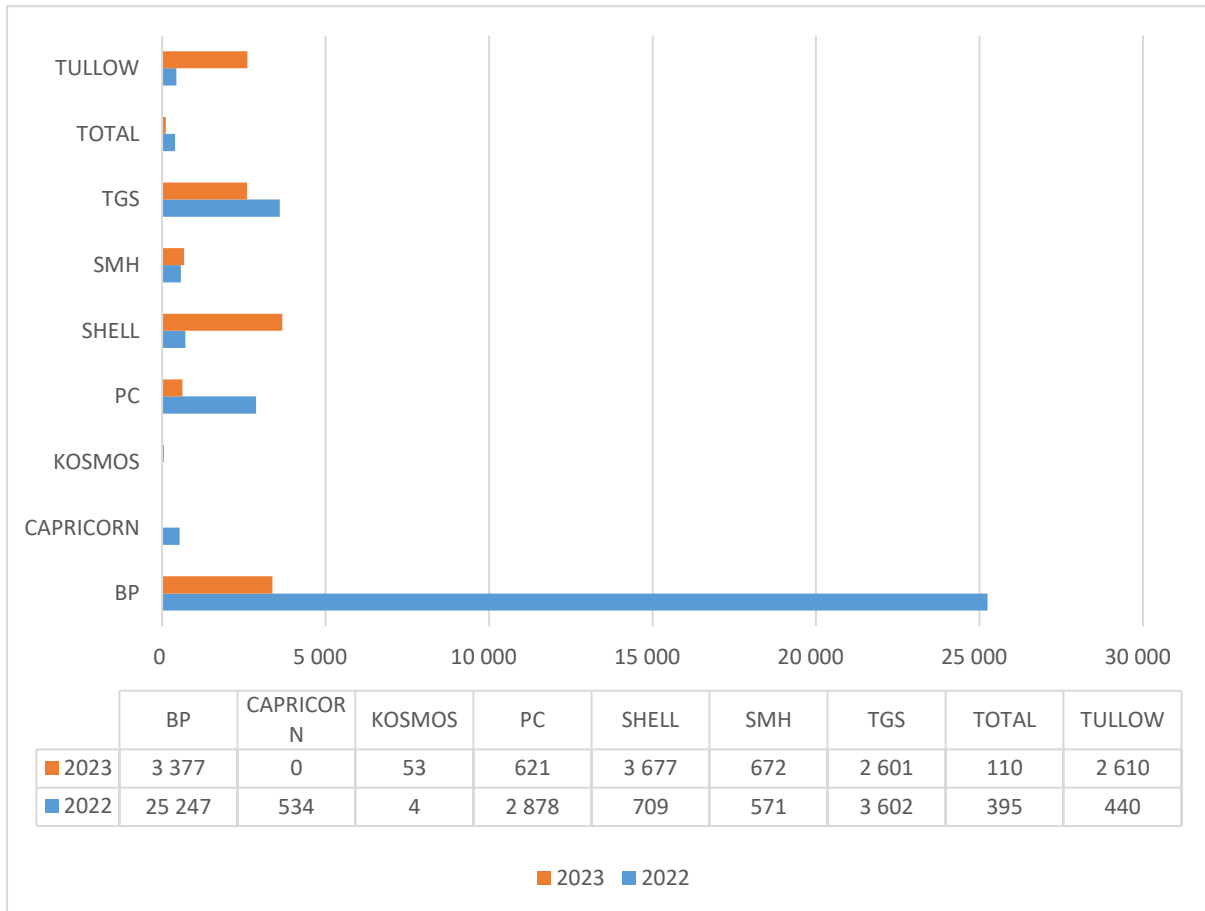
3. Pénalités

Les pénalités infligées aux opérateurs pétroliers ont atteint un montant de **1 516 000 USD** repartit comme suit:

- BP : 1 516 000 USD

Encaissements réalisés en 2023 par entité versante (en milliers USD)

Recette par société

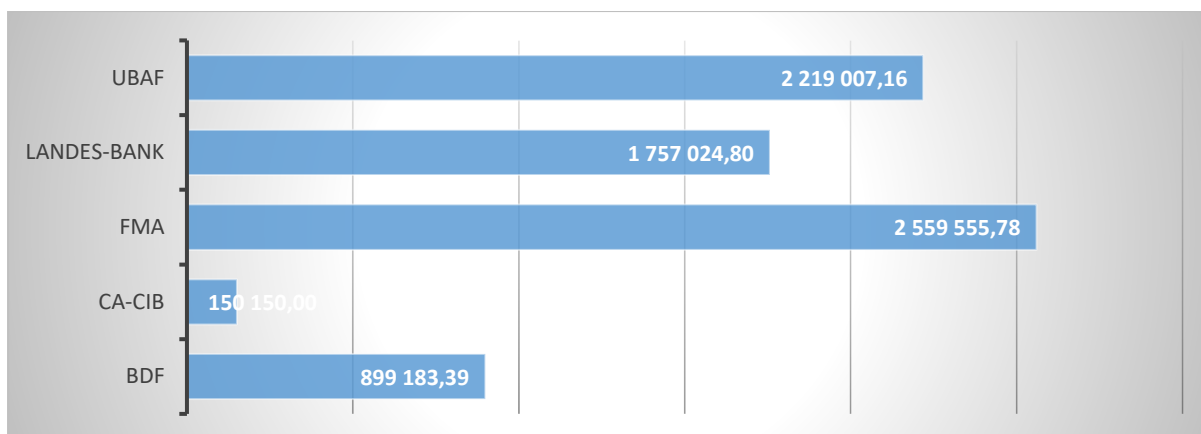


4. Intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds

Les avoirs du FNRH sont placés sous forme de dépôts à terme conformément à la politique de placement en vigueur pour les réserves extérieures de la BCM. Les revenus tirés des placements des avoirs du Fonds auprès des institutions financières internationales, au cours de l'année 2023, ont atteint un montant de **7 584 921,13 USD soit une évolution de 343% par rapport à l'année 2022.**

Cela s'explique par la forte augmentation des taux d'intérêts sur les marchés internationaux pour faire face à la forte inflation mondiale.

Revenus issus des placements des avoirs du FNRH (USD)



III. Décaissements exécutés sur le FNRH

Aucun retrait n'a été effectué sur le FNRH au titre de l'exercice 2023.

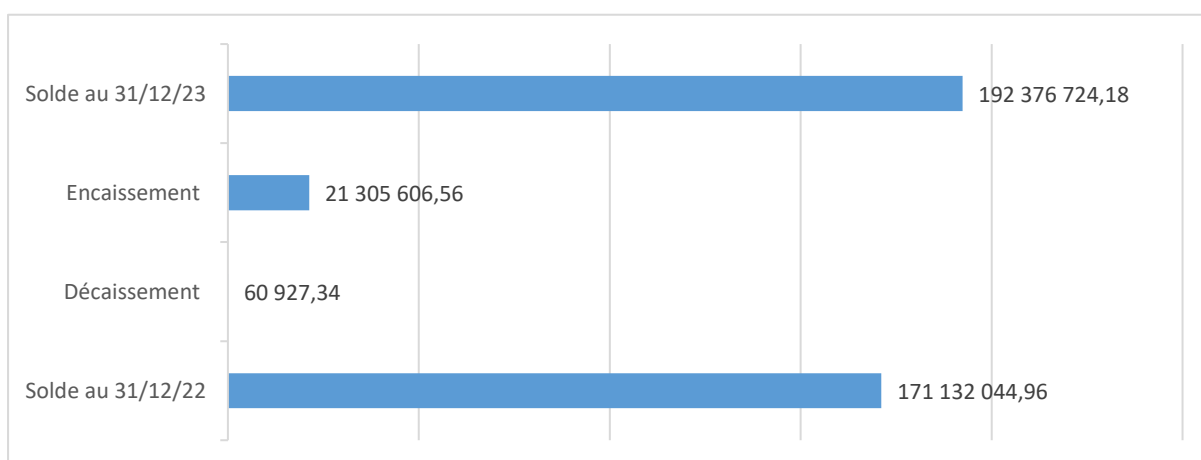
Toutefois, le compte du FNRH a été **débité** à hauteur de **60 927,34 USD** dont :

- **423,89 USD** relatif aux frais de gestion du compte retenus par la Banque de France ;
- **60503,45 USD** relatif au régularisation d'écriture erronées

IV. Évolution du solde du compte FNRH :

En tenant compte des encaissements et des décaissements effectués au cours de l'année 2023, le relevé BCM du compte FNRH présente au 31/12/2023 un solde créditeur de **192 376 724,18 USD**.

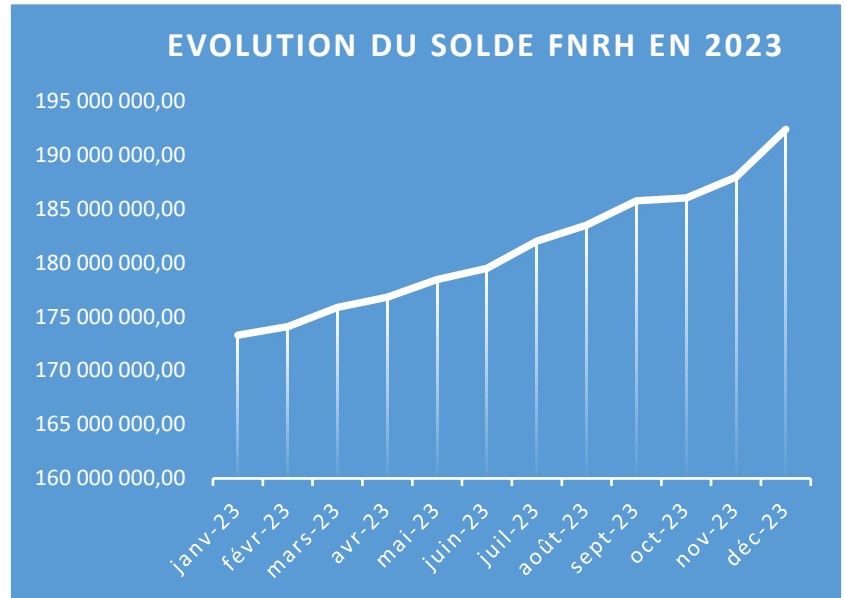
Solde du FNRH au 31/12/2023



Le solde du compte a enregistré une augmentation d'un montant de **21 305 606,56USD**, soit **12,45 %** du solde constaté au 1 Janvier 2022.

Évolution du solde du FNRH en 2023

Evolution du solde FNRH en 2023	
Période	Solde
déc-22	173 288 902,94
janv-23	174 083 984,65
févr-23	175 860 398,55
mars-23	176 822 409,34
avr-23	178 438 196,17
mai-23	179 479 769,90
juin-23	182 011 007,87
juil-23	183 484 816,89
août-23	185 748 650,39
sept-23	186 017 078,27
oct-23	187 956 394,47
nov-23	192 376 724,18
déc-23	173 288 902,94



V. Performance de gestion du Fonds par rapport au BENCHMARK

Le benchmark ¹choisi pour mesurer la performance du FNRH est le Merrill lynch 3 mois USD (même indice appliqué au portefeuille de dépôt de la BCM). Au cours de l'exercice 2023, la performance du FNRH était globalement positive comparée au benchmark ML 3 mois USD.

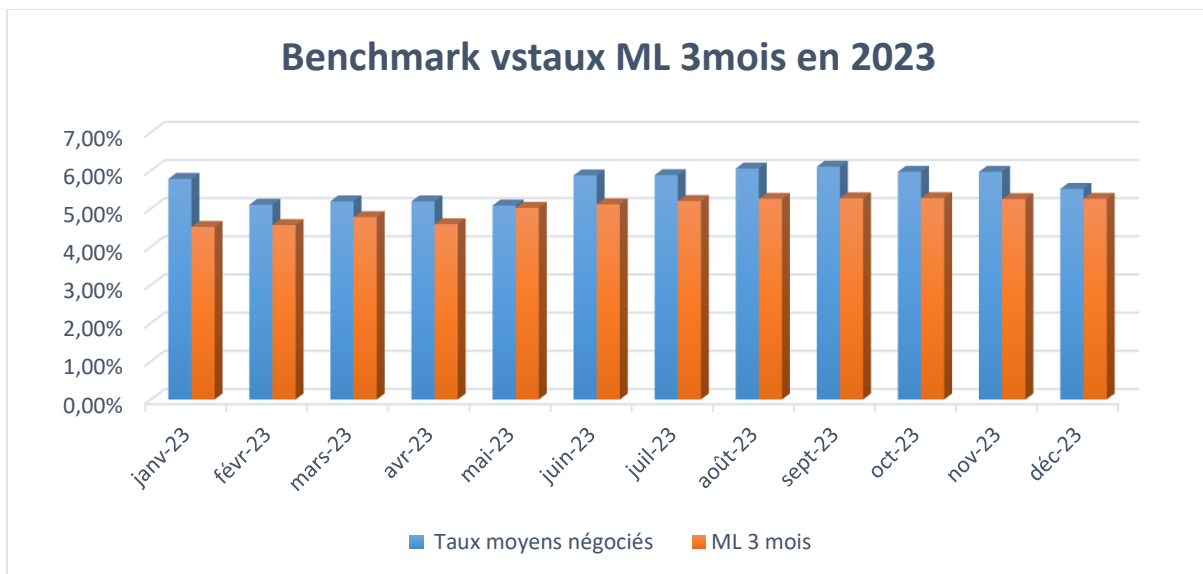
FNRH VS Benchmark ML 3 Mois

¹ L'indice de référence est un indice qui reflète la performance du marché de façon à ce que le gouvernement et les organismes de supervision puissent mesurer la performance des gestionnaires de placements par rapport à la moyenne du marché sur lequel elle investit. Un indice de référence (benchmark en anglais) est un indicateur permettant d'évaluer la performance d'un marché financier.

Mois	Taux moyens négociés	ML 3 mois	(TMN - ML)
janv-23	5,78%	4,52%	1,261%
févr-23	5,10%	4,57%	0,534%
mars-23	5,19%	4,77%	0,417%
avr-23	5,19%	4,59%	0,601%
mai-23	5,08%	5,02%	0,060%
juin-23	5,87%	5,11%	0,760%
juil-23	5,88%	5,20%	0,680%
août-23	6,05%	5,26%	0,795%
sept-23	6,10%	5,27%	0,831%
oct-23	5,96%	5,27%	0,691%
nov-23	5,96%	5,25%	0,714%
déc-23	5,52%	5,25%	0,261%
Moyenne annuelle	5,640%	5,006%	0,634%

Comparé au taux du benchmark ML 3 mois, la stratégie de placement du FNRH a montré une bonne performance avec de légères dégradations des taux d'intérêts au mois de mai, qui s'est améliorée à partir du mois de juin.

Sur toute l'année la performance a été meilleure pour les placements du FNRH que pour le taux de référence du benchmark avec un écart moyen de **+0,634%**.



VI. Conclusion

La gestion du compte FNRH au cours de l'année 2023 a montré une nette amélioration du solde de 12,45%, aucun retrait n'a été enregistré, les encaissements sur le compte FNRH ont été de **21,30 Millions USD**, dont **7,58 Millions** d'intérêts perçus sur les placements des avoirs du Fonds.

Les frais de gestion de tenue du compte enregistrés en 2023, ont été de **423,89 USD** correspondant aux frais retenus par la BDF, ainsi le solde du FNRH au 31/12/2021 est de **192,376 Millions USD**.